

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUILLET 2016

Réunion du 05 juillet à 20 heures en suite des convocations en date du 27 juin. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Philippe OBOEUF.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Un oubli a été constaté : descriptif salle des fêtes, il manque 1 lavabo homme. Sinon, approbation du compte-rendu à l'unanimité.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

- entrevue avec Rachelle Gau : des choses ont été dites et expliquées ; une nouvelle rencontre est à prévoir avec éventuellement Pascal Leclercq et Nadège Bouchard.
- calendrier des fêtes communales : faut-il donc l'ouvrir à toutes les forces vives ? Il est décidé d'y convier tous les commerçants ainsi que la friterie Willy.
- compétence eau : la Communauté de Communes va prendre la compétence par anticipation au 1^{er} janvier 2018. Un cabinet d'études est chargé d'optimiser cette opération sur l'ensemble du périmètre concerné.
- arrêté petite ligne : Mr le Maire explique qu'il a pris un arrêté pour empêcher toute circulation à moteurs sur la petite ligne : il faudra concrétiser avec l'achat de panneaux et pourquoi pas de chicanes.
- information de Mr et Mme Tierny qui ne souhaitent plus continuer les Restos du cœur sur Heuchin. Le point d'interrogation est de savoir qui va reprendre. D'après Mme Gosselin, Mr Alain Humbert prendrait la relève.
- suite à un mail reçu d'un habitant de la rue du Marais, Mr le Maire communique aux élus les problèmes rencontrés au stade.
- Mr le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu Dominique Brassart le 28 juin.
- Depuis le 21 juin, le tas d'herbes au stade a été débarrassé, la qualité du travail de l'agent et son implication sont soulignés. Même chose pour le tas de tous ordres rue d'Eps : il faut maintenant trouver le moyen que cela ne se reproduise plus, peut-être en demandant au cultivateur de cultiver ce coin.
- un banc supplémentaire est demandé pour le stade ; il est également question des gouttières de l'église et de la salle des fêtes.

SITUATION DU PERSONNEL :

- Mme Gaillard souhaite avoir plus d'heures ; Mr le Maire propose de lui octroyer 6 h par semaine en plus pour le nettoyage des écoles primaires, ce qui représentera 8h par semaine scolaire et de recruter à côté un contrat aidé pour le reste des bâtiments municipaux. Accord du CM par 14 voix pour.
- Mme Herbet : Mr le Maire va la rencontrer avec Mme Nivel pour faire le point. Mme Nivel évoque également de ne plus s'inscrire au concours des villages fleuris ; il y a trop de contraintes liées aux jurys qui changent chaque année et dont les conseils changent également. Si accord du conseil municipal, Mr le Maire verra pour un autre contrat aidé.
- Concernant ces contrats aidés, Mr le Maire informe qu'il a eu peu de demandes d'habitants d'Anvin et se déclare plutôt en faveur du jeune qui a effectué un stage en immersion dernièrement.
- Contrat d'avenir Julien Dumetz : Julien aura des stages en immersion à faire en vue d'une VAE pour un BEPA.

AVANCEES DES TRAVAUX :

La salle de classe pour le RPC : Mr le Maire s'interroge sur les effectifs (122 en septembre) et de la pérennisation de cette classe. Considérant cette situation, Mr le Maire a décidé de faire le minimum de travaux pour permettre l'ouverture de classe à savoir:

- 1 porte d'entrée et 1 porte de secours (création)
- électricité, alarme et bloc prises
- accessibilité : au minimum, avec une dérogation, Mr le Maire pourra autoriser l'ouverture de la classe.

A terme : plafonds et éclairages.

Il faudra prévoir des armoires à faire pour stocker les jeux de la garderie et organiser le déménagement des meubles.

Concernant l'assainissement, l'étude reste à faire ; il faudra également vérifier l'état de la barrière d'entrée de la Poste.

INVESTISSEMENTS A VENIR :

-Chemin de Bergueneuse : 2 devis pour des montants de 4710€ et 5280 €. Le nettoyage des chemin des Herleux, de Bermicourt et de la Creuse est également demandé. Le bras commandé va pouvoir servir.

-1680 : 2 devis sont présentés : Duffroy 19137€, Ladant 21854€ (tuyaux de diamètre 400), rue d'Eps 2744€ et 2488€.

-vieux tracteur : l'embrayage est à changer, des devis sont en cours.

-travaux salle des fêtes : un devis devrait arriver. Pour les différents lots, il est demandé des devis aux artisans suivants : Ladant BTP, Leclercq P, Sébert G. Mr Pascal Leclercq se charge d'organiser les demandes aux artisans.

-mise en conformité passage piétons : un nouveau devis Laniez est présenté pour 23 appareils et 18432€. Des subventions vont être sollicitées.

-suite aux inondations, il faudra réfléchir et travailler sur les rues de Fleury et de Robecq.

CALENDRIER :

14 juillet : fête et défilé

24 juillet : don du sang

06 août : concours de l'Amicale des boulistes (ELSA)

15 au 21 août : Mairie fermée

2,3,4,5 septembre : ducasse communale

~~Vendredi 09~~ Lundi 12 septembre : conseil municipal à 20h.

QUESTIONS DIVERSES :

Assainissement maison Redon : il faut garder 50 M2 pour l'assainissement sur le terrain alloué à la commune.

Panneau devant la Maison de Santé : il y a un problème de frais de fonctionnement, un travail de réflexion est en cours pour trouver une solution avec la Communauté de Communes.